



ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE

RÉUNION PUBLIQUE

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mardi 12 novembre 2024 / **19 h 00**

École Académie Notre Dame – 357, rue Grey à Dalhousie (N.-B.) E8C 1W6

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
 - 6.1 Retour sur la participation au 34^e congrès et à l'AGA de la FNCSF
7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion
 - 7.1 Processus de viabilité de l'école Académie Assomption de Bathurst
8. Adoption des procès-verbaux
 - 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 19 septembre 2024 – avis de motion
 - 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Rapport de vérification de la direction générale
 - 9.1.1 Les technologies et ses applications
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités
 - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 septembre 2024
 - 10.1.1.2 Budget d'exploitation du CED – 31 octobre 2024
 - 10.1.2 Comité jeunesse
 - 10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

- 10.1.2.1 Politique 1.1 – Style de gouverne
- 10.1.2.2 Politique 2.1 – Unité de contrôle
- 10.1.2.3 Politique 1.2 – Description des fonctions du CED
- 10.1.2.4 Politique 2.2 – Exposé des fonctions de la direction générale

- 11. Renseignements
 - 11.1 Rapport de la présidente
 - 11.1.1 Rapport de la période du 20 septembre au 8 octobre 2024
 - 11.1.2 Rapport de la période du 9 octobre au 12 novembre 2024
 - 11.2 Correspondances
 - 11.2.1 Lettre au ministre – Démission d’un conseiller d’éducation du CEDSFNE
 - 11.2.2 Lettre au ministre – Projets d’infrastructures 2025-2026
 - 11.2.3 Lettre de la sous-ministre – Projet d’infrastructure 2025-2026
 - 11.2.4 Lettre du CPAÉ de l’école Marguerite Bourgeoys – Débarcadère des autobus de l’école et pièce jointe
 - 11.2.5 Lettre de félicitations à la Première Ministre du Nouveau-Brunswick
- 12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)
- 13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public
- 14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 12 NOVEMBRE 2024

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à cinq personnes formidables nommées par madame Vanessa Dupéré Arseneault enseignante d'éducation physique à l'école Académie Notre Dame :

- **Madame Nathalie Chouinard**, directrice adjointe et enseignante à cette école.
- **Madame Janick Savoie**, enseignante de maternelle à l'école.
- **Madame Lyanne Arseneault**, enseignante de mathématiques de 7^e et 8^e année à l'école.
- **Madame Janaya Nash**, élève de 5^e année à l'école.

Mme Nathalie Chouinard, enseignante de cinquième année et directrice adjointe de l'Académie Notre Dame, Mme Nathalie est également maman de deux enfants et entraîneuse de l'équipe de volleyball. On dit d'elle que son rire contagieux illumine tous ceux qui l'entourent, et son attitude positive et spontanée fait d'elle une enseignante appréciée par ses élèves et ses collègues.

Innovante et passionnée, Mme Nathalie se lance avec enthousiasme dans des projets multidisciplinaires, créant ainsi des expériences d'apprentissage riches et variées pour ses élèves. Malgré un emploi du temps chargé, elle n'hésite jamais à prendre des initiatives et à relever de nouveaux défis. Au cours des dernières années, elle a fait preuve d'un grand soutien face aux nombreux changements dans l'école, restant toujours disponible pour écouter et aider ses collègues.

Mme Nathalie est aussi celle qui exprime ce que beaucoup pensent sans oser le dire, apportant ainsi une voix précieuse et authentique à notre équipe.

Toutes nos félicitations Nathalie pour votre dévouement, votre leadership et votre travail exceptionnel !

Madame Janick Savoie, enseignante de maternelle pendant de nombreuses années, elle a toujours donné cœurs et âme à chacun de ses élèves. Mme Janick est une personne calme et organisée, apportant confort et sécurité aux petits qui entament leur parcours scolaire. Aujourd'hui enseignante en deuxième année, elle relève ce nouveau défi avec brio.

Ses décisions sont toujours mûrement réfléchies, plaçant l'élève au centre de chaque choix et de chaque apprentissage. Avec son amour inconditionnel pour l'enseignement et sa passion pour le bien-être et la réussite de ses élèves, Mme Janick les accompagne toujours à aller plus loin dans leur cheminement. Sa douceur et sa bienveillance font d'elle une source de réconfort non seulement pour ses élèves, mais aussi pour ses collègues.

Travailler avec Mme Janick est un véritable plaisir. Depuis que je la connais, elle a pris de nombreuses enseignantes sous son aile, les aidant avec générosité et partageant son temps et son expertise. Sa volonté d'entraide et son appui constant envers ses collègues témoignent de son grand cœur.

Merci madame Janick pour votre travail exceptionnel !

Madame Lyanne Arsenault est une enseignante dévouée de mathématiques et à l'impact positif sur ses élèves de 7^e et 8^e année. Mme Lyanne veille à ce que chacun de ses élèves s'engage dans un travail de qualité, en les poussant toujours à donner le meilleur d'eux-mêmes. Elle combine bienveillance et exigence, créant ainsi un équilibre juste dans son enseignement.

Bien qu'elle ne s'occupe plus du comité de jeunes, Mme Lyanne s'y est investie activement pendant de nombreuses années, et reste aujourd'hui une collègue toujours disponible pour soutenir les projets qui lui sont présentés. Elle se distingue par sa grande écoute, non seulement envers ses élèves, mais aussi envers ses collègues. Sensible aux émotions des autres, elle veille constamment au bien-être de tous, qu'il s'agisse des élèves ou des membres du personnel. Sa capacité à voir les choses sous différents angles enrichit les échanges au sein de l'école.

Chaque année, Mme Lyanne organise avec soin la cérémonie du jour du Souvenir, un événement particulièrement touchant et marquant pour toute la communauté scolaire. Félicitations pour votre engagement, votre écoute attentive et votre souci du bien-être madame Lyanne !

Janaya Nash, élève de 5^e année à l'Académie Notre-Dame se distingue par son désir constant de bien faire les choses et par sa belle éthique de travail. Elle excelle en

coopération et en travail d'équipe, veillant toujours à ce que chacun soit inclus et impliqué dans les projets. Son dévouement pour le bénévolat est remarquable pour son jeune âge, que ce soit dans son implication au comité du magasin de sport, au recyclage, ou encore en aidant à la cafétéria.

Toujours prête à aider en classe, Janaya se porte volontaire pour améliorer l'environnement et soutenir les autres. Elle est une élève au grand cœur, avec un esprit généreux et une volonté d'aider qui ne connaît pas de limites.

Félicitations Janaya, nous sommes fières d'honorer une jeune apprenante promise à un avenir qui s'annonce rempli de belles réussites !

J'inviterais donc, **mesdames Nathalie, Janick, Lyanne** et **Janaya** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis. Le Conseil tient à vous transmettre toutes ses félicitations et ses remerciements pour votre engagement, votre bienveillance, votre impact positif sur les élèves et la communauté d'école de l'Académie Notre Dame.

Nous sommes extrêmement fiers de reconnaître de belles personnalités si investies dans leur travail qui semble être bien plus qu'un travail pour vous toutes. Janaya, le Conseil est toujours très heureux de reconnaître une jeune apprenante inspirante comme toi, poursuit sur ta belle lancée !

Merci à toutes !

**40^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le jeudi 19 septembre 2024 – 19 h 00
Le Galion des Appalaches – 61, rue Dover à Campbellton (N.-B.) E3N 1P7**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

1.1 Minute de silence

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente.

Elle invite l'assemblée à respecter une minute de silence, afin d'honorer la mémoire d'Alycia Rose Forget qui a perdu la vie tragiquement le 30 août dernier, elle aurait débuté sa 11^e année à la polyvalente Roland Pépin de Campbellton. Elle était la fille d'une employée de l'école du Galion des Appalaches.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Marie-France Maltais; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud (via Teams).

Directeur général : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Absences : Richard Gallant (vice-président); Danny Comeau; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 240, RÉOLUTION 40-3

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 19 septembre 2024.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêt n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente invite la direction de l'école madame Liliane LeBlanc-Drapeau et la présidente du CPAÉ, madame Janel Aubut à faire leur présentation au Conseil.

La directrice de l'école, en poste depuis quatre ans, se dit heureuse de recevoir le Conseil et d'avoir l'opportunité d'expliquer les activités de l'école réimaginée de son école.

1) Nouveau logo de l'école

La directrice présente le nouveau logo et les nouveaux T-shirts confectionnés pour les élèves de l'école. Elle se dit choyée d'avoir hérité d'une école récente avec des infrastructures et des concepts jeunes.

2) Vidéo

La directrice présente la vidéo détaillant certaines des activités vécues par les élèves de l'école durant les « *Journées GDA* ». Cette vidéo a été réalisée par le Conseil des élèves du Galion des Appalaches de l'année 2023-2024.

3) **Journées GDA (*Galion Découverte Action*)**

Au cours de la vidéo, on peut voir des extraits d'activités telles que : la course des couleurs, les activités d'accueil de la rentrée, etc.

La directrice souhaite redéfinir les apprentissages et sans exclure les acquis traditionnels en salle de classe. Neuf vendredis durant l'année sont sélectionnés pour faire vivre des activités GDA et créer des liens entre les compétences acquises durant ces journées et les apprentissages en salle de classe.

La présidente félicite l'école pour le beau travail effectué à l'école et pour l'engagement des jeunes.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir, le Conseil rend hommage au Conseil des élèves du Galion des Appalaches 2023-2024. Ce Conseil était composé de :

- **Megan Adams**, présidente
- **Talia Pineault**, vice-présidente
- **Oksana Keeley**, vice-présidente
- **Gabriella Castonguay**, secrétaire
- **Anna-Ève Parent**, représentante du cycle 1
- **Sara Fontaine**, représentante des 7e années
- **William Roy**, représentant du cycle 2 par intérim
- **Amelia Valdrón**, représentante du cycle 2

- **Leila Levesque Bélanger**, représentante du cycle 1
- **Vincent Drapeau**, représentant des 6e années

Les 12 élèves qui forment le Conseil ont démontré un engagement exceptionnel, un grand dévouement et des performances remarquables au sein du Conseil tout au long de l'année dernière. Leur contribution au Conseil des élèves a été exemplaire. Ils ont démontré un bon leadership, une belle capacité à travailler en équipe et un dévouement remarquable à améliorer la vie scolaire de leurs pairs. Leur implication dans la planification et la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir un environnement scolaire inclusif, dynamique et engageant a été inspirante. La réussite des activités organisées, leur rôle de leadership avec les plus jeunes de l'école ainsi que l'efficacité démontrée lors de l'exécution des tâches demandées témoigne de leur maturité et de leur sens des responsabilités, surtout que ces apprenants n'ont pas eu l'opportunité de s'inspirer des actions que les Conseils d'élèves précédents leur avaient léguées, étant donné que toute vie étudiante avait été stoppée durant la pandémie. Leur engagement envers l'amélioration continue de l'école est devenu une source d'inspiration pour tous. Ce conseil d'élèves a joué un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs communs et dans la promotion d'une culture scolaire positive. Leur présence et leur leadership seront des modèles pour la relève. Ils apportent une contribution précieuse à leur communauté scolaire.

Le Conseil les félicite et les encourage à poursuivre dans cette voie.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 34e congrès et AGA FNCSF – 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown (IPÉ)

La présidente rappelle au Conseil le 34^e Congrès de la FNCSF se déroulant du 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown. Un point sera effectué au mois de novembre.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Calendriers des réunions 2024 – 2025

MOTION 241, RÉOLUTION 40-7.1

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais

QUE soit approuvé, tel que présenté, le calendrier des réunions du Conseil d'éducation pour l'année 2024 – 2025.

Adopté.

7.2 Calendrier biennuel 2024-2026 des rapports de vérification de la direction générale

MOTION 242, RÉOLUTION 40-7.2

La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Hébert

QUE soit approuvé, tel que présenté, le calendrier biennuel 2024-2026 des rapports de vérification de la direction générale.

Adoptée

7.3 Calendrier des rapports financiers 2024-2025

MOTION 243, RÉOLUTION 40-7.3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé tel que présenté le calendrier des rapports financiers pour l'année 2024-2025.

Adoptée

7.4 Calendrier des rapports d'évaluation des politiques (sections 1 et 2)

MOTION 244, RÉOLUTION 40-7.4

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé tel que présenté le calendrier des rapports d'évaluation des politiques sections 1 et 2, par la présidence pour l'année 2024 – 2025.

Adoptée

7.5 Comité du Conseil

MOTION 245, RÉOLUTION 40-7.5

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvée, telle que présentée, la constitution des comités de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2024-2025.

Adoptée

La présidente précise qu'elle s'est assuré auprès du vice-président Gallant qu'il souhaite effectivement rester sur les mêmes comités que l'année dernière.

7.6 Plan de travail du Conseil

MOTION 246, RÉOLUTION 40-7.6

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le plan de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2024-2025.

Adoptée

7.7 Réunion à huis clos du 24 août 2024

MOTION 247, RÉOLUTION 40-7.7

La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Robichaud

QUE soit adoptée par le Conseil d'éducation, la décision prise lors de la séance à huis clos du 24 août 2024.

Adoptée

7.8 Lettre de démission – conseiller Guy Chiasson

MOTION 248, RÉOLUTION 40-7.8

Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert

QUE le Conseil accepte la démission du conseiller Chiasson à titre de conseiller d'éducation du DSFNE.
ET QU'UNE lettre soit envoyée au ministre, tel que le prescrit l'article 36.7 (6) de la Loi sur l'Éducation pour l'en aviser.

Adoptée

7.9 Participation au financement du Colloque provincial de leadership scolaire (CPLS) du 19 au 22 septembre 2024

MOTION 249, RÉOLUTION 40-7.9

La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QUE soit adopté par le Conseil d'Éducation, le défraiement de la somme de 2 000 \$ afin de soutenir l'initiative liée au CPLS dans son volet dédié aux Premières Nations.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 juin 2024 – avis de motion

MOTION 250, RÉOLUTION 40-8.1

La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 juin 2024.

Adoptée

8.2 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 juin 2024 tenue huis clos – avis de motion

MOTION 251, RÉOLUTION 40-8.2

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 juin 2024 tenue à huis clos.

Adoptée

8.3 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 juin 2024 tenue huis clos– avis de motion

MOTION 252, RÉOLUTION 40-8.3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 juin 2024 tenue à huis clos.

Adoptée

8.4 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 24 août 2024 tenue à huis clos – avis de motion

MOTION 253, RÉOLUTION 40-8.4

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 24 août 2024 tenue à huis clos.

Adoptée

8.5 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tels que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Retour sur la rencontre d'orientation stratégique 2024-2025

La présidente donne la parole au directeur général.

Le directeur général apprécie toujours en début d'année scolaire d'effectuer un retour sur la rencontre d'orientation stratégique du DSFNE qui pour la première fois se déroulait à Shippagan.

Le cœur des discussions tournait autour des trois nouvelles priorités qui ont été sélectionnées et, du leadership pour accompagner les directions d'école. Le directeur général décrit deux belles journées très appréciées par nos directions d'école, nos responsables de secteur et les membres du ministère.

Au sein du Conseil, la présidente et la conseillère Hébert étaient présentes. La présidente a participé depuis le début de cette pratique, elle apprécie l'énergie qui ressort de ces rencontres et voir d'année en année, comment les écoles transforment les expériences et les priorités du Conseil en expériences concrètes dans leurs écoles.

La conseillère Hébert participe depuis trois ans, elle apprécie les idées proposées durant ces journées, qu'elles trouvent toujours innovantes. Des activités clé en main que les directions peuvent utiliser dans leurs écoles. Elle apprécie le renouveau et la belle perspective de l'appropriation des finalités par chaque école au fil des années.

Le directeur général explique au Conseil que le format de cette rencontre a changé et cette nouvelle organisation a été bien reçue. Il rappelle que l'invitation est pour tous les conseillers chaque année.

Le Conseil s'interroge si leur place est d'être présent à la rencontre d'orientation du District. Le directeur général explique que les invités estiment qu'il est justifié et pertinent que le Conseil soit présent puisque les finalités découlent directement du Conseil.

9.2 Nominations

Le directeur général annonce les nominations depuis la dernière réunion publique du Conseil :

- **Madame Diane Jean** au poste de direction adjointe de l'école Sœur-Saint-Alexandre pour un mandat de 5 ans. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2024 et occupait le poste d'enseignante dans cette même école jusqu'à présent.
- **Madame Nadia Breau** au poste de direction adjointe de l'école La Villa des Amis pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement le poste d'enseignante dans cette école depuis plusieurs années et elle a débuté ses nouvelles fonctions au 1^{er} juillet 2024.
- **Madame Renelle Castonguay** au poste de direction adjointe de l'école Le Galion des Appalaches pour un mandat de 5 ans, elle a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2024. Elle occupe présentement un poste d'enseignante à cette école. Mme Castonguay possède de l'expérience en tant que direction adjointe ainsi que direction d'école.

- **Monsieur Michel Robichaud** au poste de direction de l'école La Relève de Saint-Isidore pour l'année 2024-2025. Monsieur Robichaud a débuté ses fonctions le 19 août dernier. Il a plusieurs années d'expérience en enseignement, il a occupé différents postes à responsabilités au niveau des écoles (PAR) en plus d'être agent pédagogique au sein du ministère.
- **Madame Monica Roy** au poste de direction adjointe par intérim de l'école Le Tournesol de Petit-Rocher pour l'année 2024-2025. Madame Roy occupait le poste de PAR dans cette école jusqu'à présent.
- **Sébastien Castonguay** au poste de responsable adjoint des installations, il s'est joint à notre équipe depuis le 15 juillet dernier.
- **Shelly-Ann Robichaud** et **Pecious Abygail Dedam** au poste de conseillères des relations avec les Premières Nations, elles se sont jointes à notre équipe le 16 août 2024.
- **Mélanie Parent** au poste de médiatrice culturelle – artiste en résidence, elle a débuté son poste le 16 août dernier.

9.3 Rapport de vérification de la direction générale

Le directeur général présente son rapport de vérification touchant au Cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation ainsi qu'au secteur des Communications et des relations stratégiques.

CADRE D'IMPUTABILITÉ, D'AMÉLIORATION ET D'INNOVATION (CIAI)

Comme chaque année, la direction générale doit nommer une personne parmi les directions exécutives à l'apprentissage (DEA) et la direction des services de soutien à l'apprentissage (DSSA) pour le remplacer en cas d'absence. Cette année c'est madame Stéphanie Kerry, la DSSA qui a été désignée. Le directeur général assure le Conseil que l'équipe de gestion est au courant des dossiers importants et est en mesure de le remplacer, notamment grâce aux deux rencontres par mois durant lesquelles se partagent les sujets importants de chaque secteur.

Le directeur général rappelle que le CIAI est un guide pour le District et ses écoles, regroupant les finalités du Conseil, les données expliquant le cheminement de nos écoles à travers les finalités et les suivis effectués tout au long de l'année. Il profite de son rapport pour revenir sur les nouvelles priorités identifiées au sein des finalités :

- **Apprendre tout au long de sa vie** : la personne apprenante accroît sa pensée critique
- **Soutenir une vie saine et équilibrée** : la personne apprenante voit à son bien-être physique

- **Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle** : la personne apprenante exprime son ouverture au monde et son appréciation des cultures

Le directeur général partage les différents documents sur lesquels le District et les écoles peuvent s'appuyer pour identifier leurs forces et leurs défis afin de poursuivre leur cheminement au sein des finalités du Conseil. Il s'agit entre autres, du *Profil des écoles et du district*, du *Plan d'amélioration de l'école*, des *Sondages de la satisfaction scolaire*. Ces documents permettent aux écoles d'amorcer une démarche d'amélioration basée sur des données probantes, récoltées selon les sondages soumis. Le directeur général précise que les sondages seront observés de manière plus approfondie avec le Conseil lors de la présentation des rapports de vérification des finalités en octobre, décembre et février. Les écoles seront accompagnées par leur DEA. C'est ainsi qu'on s'assure que les écoles font cheminer les finalités.

Le directeur général présente quelques évidences de sa transparence, de sa participation aux rencontres, du partage des lignes de communication envers le Conseil d'éducation.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS STRATÉGIQUES

Le directeur général appuyé de la responsable des communications et des relations stratégiques présente l'étendue du travail de ce secteur.

Le secteur s'est agrandi avec l'ouverture du poste de coordonnateur(trice) aux communications, ce poste a offert un soutien au secteur de la petite enfance, du transport scolaire et du recrutement et de la rétention avec l'élaboration de divers outils promotionnels.

La responsable dénombre 115 demandes médiatiques déposées pour l'année 2023-2024, soit une augmentation de 93% par rapport à l'année précédente.

Le secteur informe le Conseil de l'accompagnement de trois tournages de documentaires au sein des écoles René Chouinard, Léandre-Legresley et L'Envolée.

Le directeur général appuie sur les nombreuses demandes d'accès à l'information reçues, demandant beaucoup d'investissement de la part de ce secteur.

Le secteur est également à l'origine de grandes réalisations pour souligner ou remercier les employés du DSFNE :

- Le Grand Rassemblement : soirée de reconnaissance ouverte à tous les employés qui a accueilli 800 personnes l'année 2023-2024.
- La Soirée des Retraités : soirée de reconnaissance des employés retraités de l'année où 25 employés retraités étaient présents.

MOTION 254, RÉOLUTION 40-9.3

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur le Cadre d'imputabilité, d'amélioration et d'innovation ainsi que la Communication et les relations stratégiques.

Adopté

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 août 2024

La présidente invite la porte-parole du comité des finances et des infrastructures à présenter son rapport. La conseillère Mallais Comeau détaille un budget total de 185 000 \$, le CED totalise des dépenses de 42 834 \$ en date du 31 août 2024, présentant un solde de 142 166 \$.

10.1.1.2 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 juin 2024

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 142 746 093 \$, le DSFNE a des dépenses accumulées au 30 juin 2024 de 36 523 973 \$, des dépenses totales prévues de 142 746 092 \$ pour un budget prévisionnel final équilibré.

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que la paie du mois de septembre donne un portrait réaliste de la situation financière du DSFNE au niveau de sa masse salariale puisque la rentrée scolaire est passée. Le prochain rapport au mois de novembre arrêté au 30 septembre 2024 donnera un meilleur portrait.

MOTION 255, RÉOLUTION 40-10.1.1.2

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport trimestriel du DSFNE en date du 30 juin 2024.

Adopté

10.1.1.3 Projet d'améliorations aux immobilisations pour 2025-2026

MOTION 256, RÉOLUTION 40-10.1.1.3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvée, telle que présentée, la liste des projets d'améliorations aux immobilisations pour 2025-2026.

Adoptée

Le directeur des services administratifs et financiers détaille les premiers projets de la liste des priorités les plus urgentes pour une valeur d'environ 2,5 millions de dollars canadiens :

- 1) Moderniser le système de clé dans les écoles pour améliorer la sécurité d'accès à nos établissements (estimé à 300 000\$)
- 2) Réfections des terrains de jeux (estimé à 50 000\$)
- 3) Continuité du projet de travaux des systèmes de chauffage à Lamèque
- 4) Problème d'égout à l'École secondaire Nepisiguit
- 5) Murs à l'école Aux quatre vents en raison d'infiltration d'eau dans la façade interne et externe, une étude a été faite et certains travaux ont été ciblés par priorité d'urgence
- 6) Toits à l'École secondaire Nepisiguit
- 7) Toits à l'école La Villa des Amis
- 8) Fenêtres et murs à l'École secondaire Nepisiguit
- 9) Entretien des murs extérieurs à l'École Marie Esther

Le directeur des services administratifs et financiers rappelle que le District a plus de 200 projets sur sa liste de projet d'améliorations aux immobilisations.

Le Conseil souhaite connaître le statut des travaux au Centre d'appui de Bathurst. Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que les travaux sont achevés et que les employés emménagent actuellement dans leurs bureaux.

10.1.2 Comité des politiques

10.1.2.1 Politique 3.10 « Réorganisation des communautés scolaires »

MOTION 257, RÉOLUTION 40-10.1.2.1

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé par le Conseil, tel que présenté, l'ajout de :

- 1) **L'annexe A « Processus de fermeture d'une école du CEDSFNE »;**
- 2) **L'annexe B « Calendrier des consultations publiques »;**
- 3) **L'annexe C « Lettre type aux parents/tuteurs et aux personnels ».**

Adoptée

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.3 – Rôle de la présidence

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.2.2 Politique 2.0 – Énoncé général

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente confirme que chaque membre du Conseil a effectivement reçu une copie papier de son rapport. Elle revient sur sa participation à la présentation du PLOE 2024-2028 qui bénéficiera d'une présentation ultérieure au Conseil.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre de l'AFPNB - Demande de rencontre

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

La présidente souligne que le suivi est fait et qu'une rencontre est programmée au mois de mars 2025 avec madame Chantal Varin.

11.2.2 Dépôt de la lettre - Projet d'immobilisation - Réponse du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance au Conseil

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Plan de dépense - Lettre envoyée par le Conseil

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Politique 713 - Lettre envoyée par le Conseil au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance au Conseil

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Dépôt de la lettre de la sous-ministre - plan de dépenses 2024-2025

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

La réunion a été très intéressante pour la conseillère Mallais Comeau.

La conseillère Maltais trouve que la réunion s'est bien déroulée.

Le déroulement de la réunion et le rapport de vérification de la direction générale sont appréciés par la conseillère Hébert.

Le conseiller Morais apprécie le rapport de la direction générale et relève le travail derrière chacun des rapports présentés.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20h57 en raison de la perte du quorum.

Ghislaine Foulem
Présidente

Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil

Politiques ciblées

- 3.2
- 3.5



Rapport de vérification 2024-2025 Secteur des technologies et de ses applications

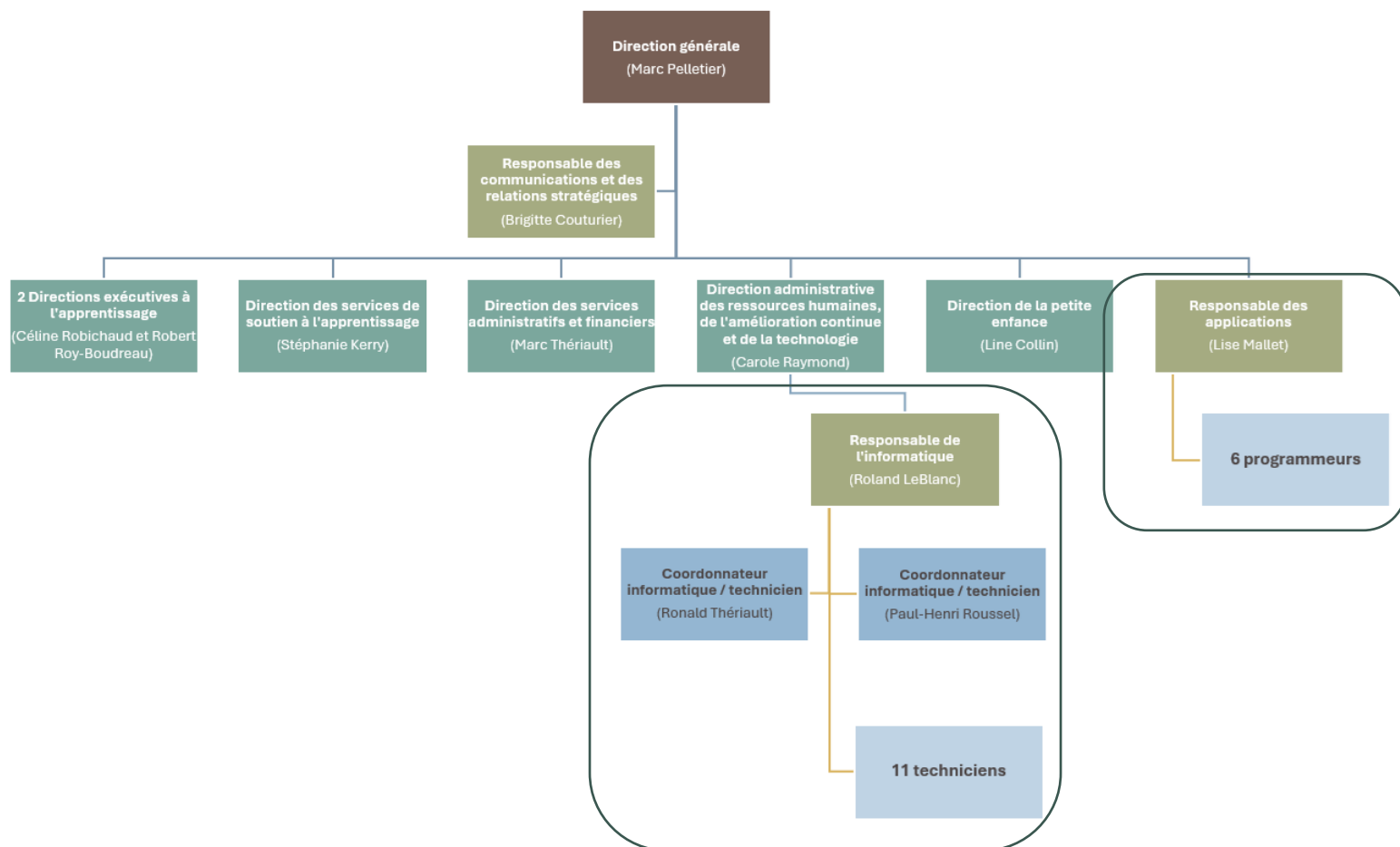
Aperçu stratégique

Pour tous les secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel des secteurs visés selon leurs normes et leurs objectifs respectifs.

Afin de répondre aux exigences des politiques 3.2 « Relations avec la clientèle » et 3.5 « Protection des actifs », voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

SECTEUR DES TECHNOLOGIES

Organisation du secteur



DÉVELOPPEMENT DES APPLICTIONS

En matière de développement de nouveaux modèles et/ou de modifications apportées aux applications existantes, celles-ci sont mises à la disponibilité des trois districts scolaires francophones. Voici un portrait de ce qui a été effectué par l'équipe CFSPi pour le DSFNE.

Applications développées et utilisées :

Catégorie	Nombre d'applications développées	% d'applications améliorées 2022-2024
Ressources humaines	8	75%
Administratif	12	67%
Pédagogie	4	50%

Nouvelles applications développées au DSFNE du 2022 à 2024 :

Assiduité des élèves

Dans le cadre de la révision de la Directive 2009 – Assiduité scolaire, l'équipe des applications a eu à ajouter des fonctionnalités dans le suivi de l'assiduité des élèves en fonction du nombre du jour d'absences ou de retards.

Nouveaux modules aux applications existantes :

Podium :

- Gestion des suspensions, retraits préventifs et horaires modifiés
- Gestion des services de francisation
- Gestion de l'équipement ergonomique
- Affichage des résultats des bulletins de monACCES
- Rapports provinciaux pour la gestion des activités d'apprentissage expérientiel pour le MEDPE

ESSOR :

- Interface pour les DEA et les RH
- Rapports au plan de contrôle

Gestion des plaintes : Plaintes externes (Ombudsman, Défenseur des droits des enfants, Ministère)

Planification enseignant

- Intentions de retraite des 48 ans et plus, et rapport
- Rapport d'ancienneté

Planification non-enseignant : Placement du personnel

Réservation de suppléance : Modifications majeures pour établir le lien avec le nouveau système de paye Pro à venir

Risc0

- Options supplémentaires pour la création des formulaires et modification de l'affichage
- Gestion des rôles et des accès

Santé et sécurité au travail

- Déclarations d'incidents pour d'autres catégories (personnel suppléant, personnes de l'externe, élèves)
- Signalement du danger

Tableau de bord : Nouvelles données

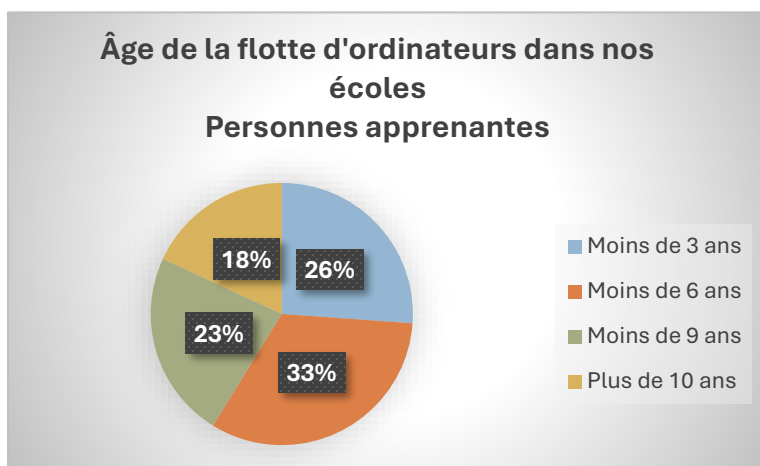
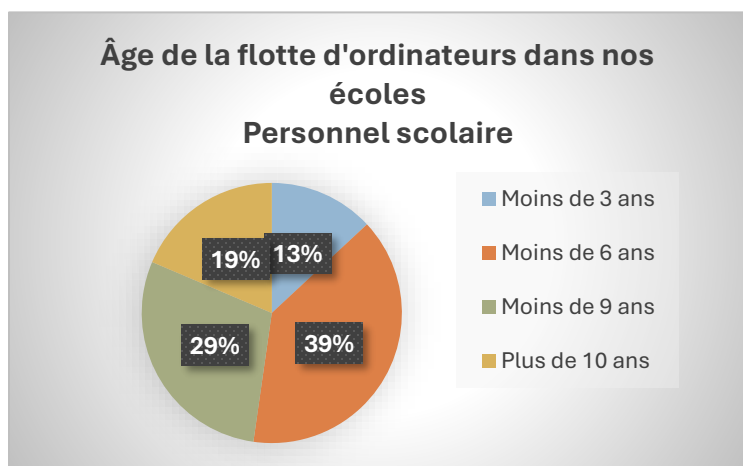
Autre : Ajustements/modifications de plusieurs applications liées au système de paye actuel en prévision de l'arrivée du nouveau système de paye Pro

Toujours dans l'optique de répondre aux normes et de s'assurer que l'équipement informatique en place puisse suffire à la demande et répondre aux besoins spécifiques, il est nécessaire de renouveler notre inventaire sur une base annuelle et mettre au point les nouvelles techniques qui maximisent le niveau de sécurité de nos outils technologiques. Il est tout autant important de trouver des solutions permanentes face à l'accroissement constant du nombre d'outils mis à disposition afin de conserver les récents gains en matière d'efficacité et d'efficience du service.

LES OUTILS TECHNOLOGIQUES DU DSFNE

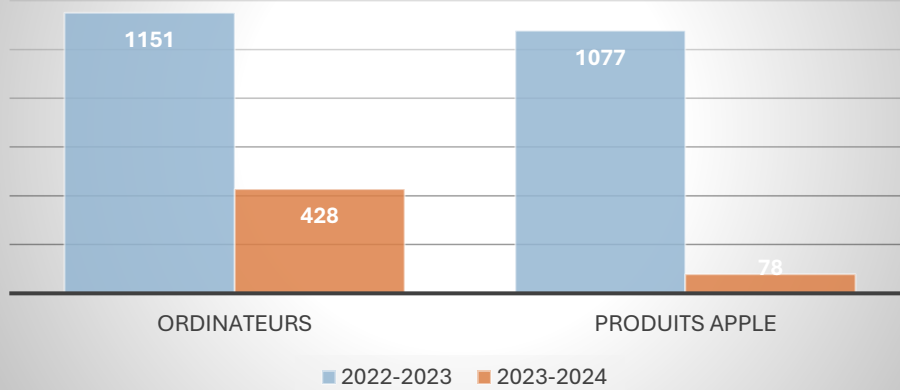
Au sein du DSFNE, nous avons **8276 ordinateurs** (portables ou ordinateurs de bureau) ce qui représente une augmentation de 15% depuis 2022-2023 et **3131 produits Apple**, représentant une augmentation de 21% depuis 2022-2023.

Le secteur des technologies garde un œil sur l'âge des outils pour faire le remplacement en priorité. Avec l'avancement imposé par la Covid nous sommes de plus en plus dans un monde de technologie dans nos écoles.

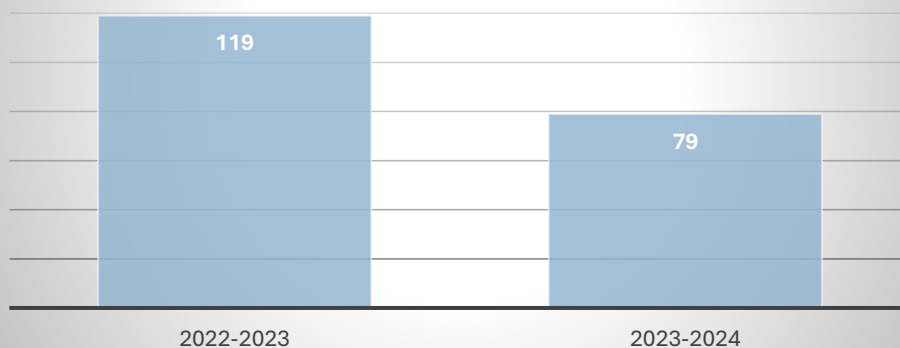


Il est important que ces outils restent efficaces et performants pour l'ensemble de la population scolaire. Il est donc primordial de faire l'achat et le remplacement de ces outils.

Achat d'appareils neufs

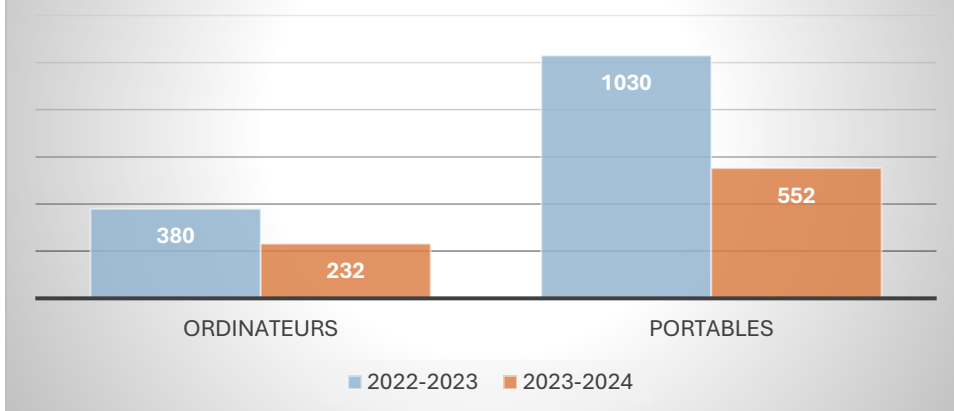


Remplacement des portables des enseignants



En 2023-2024, augmentation de la mémoire vive de **827 portables**

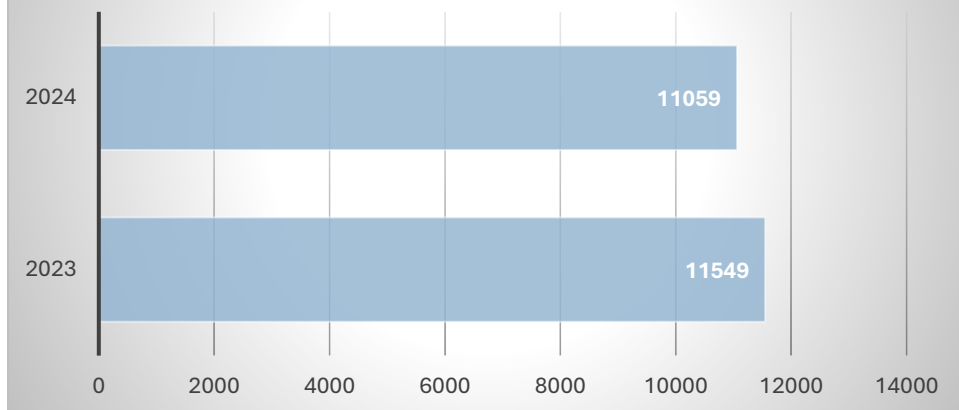
Remplacement des outils technologiques avec OPE



Nous utilisons le programme **Ordinateurs pour les écoles (OPE)** pour rajeunir les ordinateurs retrouvés dans nos écoles. Ce programme gratuit nous permet de rajeunir les flottes d'ordinateurs dans nos écoles à moindre coût.

Afin que tout se déroule bien dans nos écoles et que le personnel reçoive l'aide nécessaire pour la réparation de leurs outils, ces derniers doivent remplir un appel d'aide technique. Ceci permet aux techniciens de servir l'ensemble de la population scolaire et de prioriser leurs services.

Nombre de demandes d'aide technique par année



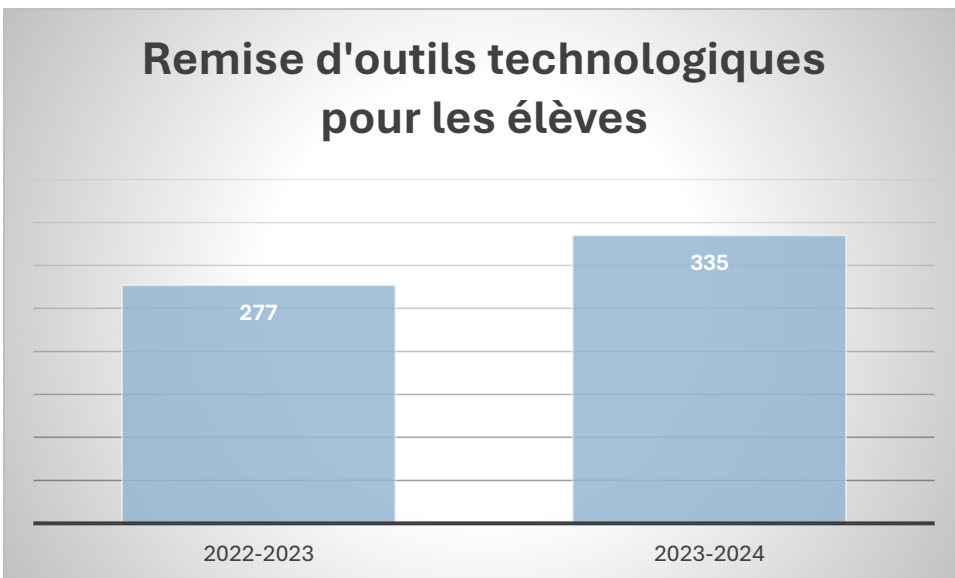
Demande du personnel et des élèves :

En 2023 : **888** demandes par technicien

- En 2024 (à octobre) : **850** demandes par technicien

Accessibilité aux technologies pour les élèves :

Nous sommes également responsables de la remise et du fonctionnement adéquat des outils technologiques des élèves ayant des besoins d'un support supplémentaire (élèves à besoins spéciaux).



Mise à jour des infrastructures :

- Installation de commutateurs et de routeurs à haut débit sur les prochains 3 ans qui permettront d'augmenter la vitesse de toutes les écoles à 1 Gig
- Travaux pour améliorer l'électricité dans nos chambres de serveurs
- Mise à jour du câblage HDMI en remplacement du vieux VGA
- Mise à niveau de Windows 11 sur plus de 2814 (34%) ordinateurs et portables
- Maintenance de l'équipement :
 - Modernisation des points d'accès dans tous nos édifices (810 points d'accès sur les prochains 2 ans)
 - Prise en charge des systèmes de caméra de sécurité dans les 34 écoles
 - Projet conjoint avec les bâtiments pour coordonner le service d'installation
 - Mise à jour de la mémoire vive à 16 GIG pour les portables du personnel enseignant

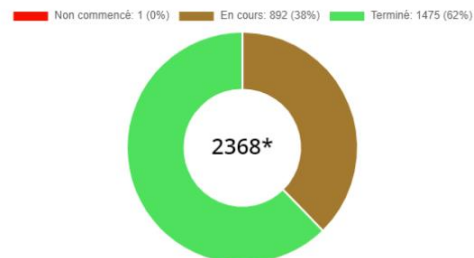
Cybersécurité :

Afin de rendre nos outils technologiques plus sécuritaires contre l'hameçonnage et les vols d'identité

- Tout le personnel scolaire qui utilise des outils technologiques doit maintenant utiliser une authentification multifacteur, ce qui permet une meilleure gestion des utilisateurs.

- Prochaine étape : Un plan est à développer afin d'étendre l'authentification multifactorielle aux élèves.
- **Projet Beauceron : formation sous forme de cyberapprentissage sur l'hameçonnage**
 - 62% formation terminée
 - Seulement 13% des utilisateurs rapportent les hameçonnages

Intégration de l'avancement de la formation
Division: DSF-Nord Est:



*Basé sur 2368 utilisateurs attribués

Antivirus et encryptage de données

Afin d'assurer la sécurité de nos appareils, le secteur informatique a également :

- Changer l'antivirus sur 1986 portables en utilisant le nouveau logiciel d'encryptions des disques rigides (Trellix)
- Mis à jour de la *Solution entreprise moderne* sur recommandations de SNB sur VPN sur les portables de nos utilisateurs (Global Protect)

Politique d'achat du secteur informatique :



Procédure

Contacter Roland LeBlanc au préalable pour approbation de l'achat

Paiement

La méthode de paiement diffère selon le montant de l'achat. Celle-ci vous sera communiquée par la responsable des achats de votre école/secteur.

Précisions

- Ordinateur portable, tablette
- Projecteur, tableau interactif
- Logiciels, etc
- Appareils nécessitant l'internet
- Imprimantes

Tableau de bord financier

En date du 30 septembre 2024



Budget d'exploitation total DSFNE	143 253 423 \$	63 932 260 \$	79 458 704 \$	143 390 961 \$	(137 539) \$
--	-----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	---------------------

Enseignement et services scolaires	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires	69 487 042 \$	33 098 968 \$	36 137 852 \$	69 236 821 \$	250 221 \$
Frais de déplacements et autres services	305 500 \$	103 467 \$	202 032 \$	305 500 \$	- \$
Matériel et équipement	2 635 024 \$	580 946 \$	2 054 080 \$	2 635 024 \$	- \$
Total enseignement et services scolaires	72 427 566 \$	33 783 381 \$	38 393 964 \$	72 177 345 \$	250 221 \$

Soutien administratif scolaire	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires	5 836 617 \$	2 403 241 \$	2 974 071 \$	5 377 312 \$	459 305 \$
Frais de déplacements, autres services et matériel	376 450 \$	124 436 \$	255 750 \$	380 186 \$	(3 736) \$
Total soutien administratif scolaire	6 213 067 \$	2 527 678 \$	3 229 821 \$	5 757 498 \$	455 569 \$

Services d'appui aux élèves	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires	16 002 864 \$	6 099 952 \$	9 658 574 \$	15 758 526 \$	244 338 \$
Frais de déplacements, autres services et matériel	154 000 \$	17 623 \$	136 377 \$	154 000 \$	- \$
Total services d'appui aux élèves	16 156 864 \$	6 117 574 \$	9 794 951 \$	15 912 525 \$	244 338 \$

Transport scolaire	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires	3 600 630 \$	1 455 406 \$	2 112 663 \$	3 568 070 \$	32 560 \$
Frais de déplacements, autres services et matériel	3 128 800 \$	618 398 \$	2 510 404 \$	3 128 800 \$	- \$
Total transport scolaire	6 729 430 \$	2 073 804 \$	4 623 067 \$	6 696 869 \$	32 560 \$

Batiments	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires	7 775 557 \$	3 769 808 \$	3 967 062 \$	7 736 870 \$	38 687 \$
Coûts fixes d'entretien	7 983 358 \$	2 287 722 \$	5 695 636 \$	7 983 358 \$	- \$
Coûts variables et projets d'entretien	2 015 000 \$	1 461 708 \$	1 049 325 \$	2 511 033 \$	(496 033) \$
Total batiments	17 773 915 \$	7 519 238 \$	10 712 023 \$	18 231 262 \$	(457 346) \$

Administration du district	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Salaires et dépenses du conseil d'éducation	185 000 \$	61 934 \$	123 066 \$	185 000 \$	- \$

Tableau de bord financier

En date du 30 septembre 2024



Budget d'exploitation total DSFNE					
	143 253 423 \$	63 932 260 \$	79 458 704 \$	143 390 961 \$	(137 539) \$
Salaires et dépenses du district et centres d'appui	7 682 390 \$	3 824 272 \$	4 015 807 \$	7 840 079 \$	(157 689) \$
Total administration du district	7 867 390 \$	3 886 206 \$	4 138 873 \$	8 025 079 \$	(157 689) \$
Indemnités du personnel					
	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Paie de vacances	1 885 200 \$	1 022 808 \$	909 767 \$	1 932 575 \$	(47 375) \$
Régime de pension du Canada	5 443 308 \$	2 867 423 \$	2 824 756 \$	5 692 179 \$	(248 871) \$
Assurance emploi	1 796 011 \$	1 032 654 \$	773 000 \$	1 805 654 \$	(9 643) \$
Autres avantages sociaux	1 805 500 \$	1 134 075 \$	696 330 \$	1 830 405 \$	(24 905) \$
Total indemnités du personnel	10 930 019 \$	6 056 960 \$	5 203 854 \$	11 260 814 \$	(330 794) \$
Programmes éducatifs					
	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Actualisation linguistique	260 536 \$	212 730 \$	135 792 \$	348 522 \$	(87 986) \$
École communautaire	1 143 429 \$	440 971 \$	716 743 \$	1 157 714 \$	(14 285) \$
Petite enfance	155 470 \$	50 920 \$	107 509 \$	158 429 \$	(2 959) \$
Premières nations	105 823 \$	12 829 \$	82 232 \$	95 061 \$	10 762 \$
Autres programmes	292 193 \$	98 471 \$	212 158 \$	310 629 \$	(18 436) \$
Total autres programmes éducatifs	1 957 451 \$	815 921 \$	1 254 434 \$	2 070 354 \$	(112 904) \$
Projets du district					
	Budget	Dépenses accumulées	Dépenses prévues	Dépenses totales au 31-03-24	Variation
Centres apprentissage et phares	921 554 \$	322 730 \$	620 648 \$	943 378 \$	(21 824) \$
PLOE	292 170 \$	9 997 \$	320 606 \$	330 603 \$	(38 433) \$
Amélioration continue	599 617 \$	305 458 \$	295 395 \$	600 853 \$	(1 236) \$
Finalités du district	550 000 \$	69 315 \$	480 685 \$	550 000 \$	- \$
Autres projets	834 380 \$	443 998 \$	390 383 \$	834 381 \$	(1) \$
Total autres projets	3 197 721 \$	1 151 497 \$	2 107 717 \$	3 259 215 \$	(61 494) \$

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2024-2025

Budget d'exploitation en date du 31 octobre 2024

Activité	Budget 24-25	Dépenses en date du 31-10-24	Solde	Dépenses réelles 23-24
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	14 000 \$	16 000 \$	32 000 \$
Per diem	15 000 \$	8 775 \$	6 225 \$	- \$
	45 000 \$	22 775 \$	22 225 \$	32 000 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	25 000 \$	5 650 \$	19 350 \$	21 162 \$
	25 000 \$	5 650 \$	19 350 \$	21 162 \$
Réunions du CED				
Annonces	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	4 593 \$	(2 093) \$	1 708 \$
Fournitures / équipement	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
	4 500 \$	4 593 \$	(93) \$	1 708 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	42 500 \$	17 893 \$	24 607 \$	42 870 \$
Autres fournitures	500 \$	- \$	500 \$	70 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	3 045 \$	2 955 \$	6 080 \$
	49 000 \$	20 938 \$	28 062 \$	49 020 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
	2 000 \$	585 \$	1 415 \$	850 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	1 500 \$	- \$	1 500 \$	- \$
Information aux parents	1 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Publicité pour les événements	1 500 \$	2 943 \$	(1 443) \$	695 \$
	4 000 \$	2 943 \$	1 057 \$	695 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	42 500 \$	3 934 \$	38 566 \$	4 074 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	118 \$	3 882 \$	173 \$
Bourses	7 000 \$	- \$	7 000 \$	7 000 \$
Autres activités	2 000 \$	12 829 \$	(10 829) \$	2 564 \$
	55 500 \$	16 881 \$	38 619 \$	13 811 \$
Total	185 000 \$	74 365 \$	110 635 \$	119 246 \$

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.1 Style de gouverne

Le Conseil adhère au style de gouverne par politiques, selon la méthode Carver, et dirige les réunions conformément aux règles du Code Morin.

Dans son engagement à suivre le modèle de gouverne par politiques, le CED utilise un style de gouverne qui met l'accent sur :

- a) la vision externe et non les préoccupations internes,
- b) la diversité des points de vue,
- c) le leadership stratégique plutôt que les détails administratifs,
- d) la distinction entre le rôle du Conseil et de la direction générale,
- e) les décisions collectives plutôt qu'individuelles,
- f) l'avenir plutôt que le passé ou le présent, et
- g) l'état d'être proactif plutôt que de réagir.

En conséquence, le CED :

- 1.1.1 favorise la responsabilité collective, est responsable de l'excellence de ses méthodes de gouverne, initie les politiques sans se contenter de réagir aux initiatives du personnel, fait appel à l'expertise de chacun de ses membres non pour se substituer au jugement du Conseil mais pour accroître sa capacité en tant qu'entité.
- 1.1.2 dirige, contrôle et inspire l'organisation par l'intermédiaire de politiques les plus générales possibles qui tiennent compte des valeurs et des perspectives du Conseil. Le Conseil se concentrera principalement sur les effets à long terme à l'extérieur de l'organisme et non pas sur les moyens administratifs ou pragmatiques d'atteindre ces effets.
- 1.1.3 s'impose toute discipline dont il a besoin pour diriger avec excellence. La discipline s'appliquera à toutes les questions telles que l'assiduité, la préparation aux réunions, les principes de l'élaboration des politiques, le respect des rôles, l'expression d'une seule voix et l'amélioration continue de sa capacité de gouverner. Même s'il peut modifier n'importe quand ses politiques, le Conseil observera scrupuleusement celles qui sont en place.
- 1.1.4 prévoit un programme de formation continue pour ses membres et des activités d'initiation pour les nouveaux membres à son processus de gouverne.
- 1.1.5 ne permet à aucun dirigeant, membre individuel ou comité de l'empêcher de s'acquitter de ses obligations en tant que groupe.

- 1.1.6** Évalue son rendement et ses méthodes de façon régulière et, à cet égard, procède notamment à la comparaison de ses activités et de ses mesures d'autodiscipline avec les politiques relatives au « *Processus de gouverne* » et aux « *Relations entre le Conseil et la direction générale* ». **(Voir Annexe A – Formulaire d'évaluation des politiques du CED)**

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Unité du contrôle

La direction générale n'est liée que par les décisions du Conseil d'éducation agissant en tant qu'entité.

2.1.1 Le Conseil d'éducation, en séance de travail ou en séance ordinaire, est la seule entité qui détient un pouvoir décisionnel pouvant mener à une instruction à la direction générale.

2.1.2 Les membres du Conseil, de par leur rôle et responsabilités auprès des propriétaires du District scolaire francophone Nord-Est, peuvent consulter la direction générale afin de recueillir des renseignements ou des conseils concernant des sujets touchant le district dans son ensemble. Cependant, la direction générale peut refuser de telles demandes si elle juge qu'elles sont trop coûteuses ou trop exigeantes pour elle ou son personnel.

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.2 Description des fonctions du Conseil

Le Conseil est fiduciaire pour la communauté du District scolaire francophone Nord-Est. Il détermine et demande un rendement organisationnel adéquat.

En conséquence, le Conseil axera ses efforts sur les résultats suivants :

1.2.1 Le lien entre le district scolaire et la communauté :

- a) en tenant informer les parents et la communauté sur les affaires du CED
 - par le biais du site web
 - en les invitant à échanger à propos de l'éducation et de la gouvernance
 - en invitant les divers partenaires aux réunions du Conseil
- b) en favorisant et en maximisant les rencontres avec les parents et la communauté
 - en participant aux réunions des CPAÉ
 - en offrant de la formation aux membres des CPAÉ
 - en invitant les membres des CPAÉ à présenter leurs réalisations aux réunions du Conseil
 - en multipliant la participation du Conseil aux activités organisées par les écoles et la communauté

1.2.2 Les politiques de gouverne qui, aux échelons les plus larges, portent sur chaque catégorie de décision organisationnelle, à savoir les suivantes :

- a) les **Finalités** : les effets, les avantages, les résultats, leur valeur relative et les récipiendaires;
- b) les **Limites de la direction générale** : les limites imposées à l'autorité de la direction générale constituant les balises de prudence et d'éthique à l'intérieur desquelles la direction générale doit mener ses activités;
- c) le **Processus de gouverne** : énoncé de la façon dont le Conseil perçoit, exécute et évalue sa propre tâche;
- d) les **Relations entre le Conseil et la direction générale** : Délégation de pouvoir et vérification pour en assurer une bonne utilisation : autorité et responsabilité inhérentes au rôle de la direction générale;

1.2.3 Évaluation du rendement de la direction générale selon la description dans les politiques de « *Finalités* » et « *Limites de la direction générale* ».

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.2 Exposé des fonctions de la direction générale

Le rendement de la direction générale en tant qu'unique lien officiel du Conseil par rapport à l'organisme fonctionnel, sera synonyme du rendement de l'ensemble de l'organisme.

Par conséquent, la contribution des fonctions de la direction générale peut être exprimée par rapport au rendement dans deux secteurs uniquement.

2.2.1 Réalisation des dispositions des politiques du Conseil sur les *Finalités*.

2.2.2 Fonctionnement organisationnel conformément à la prudence et au code de déontologie établis dans les politiques du Conseil sur les *Limites imposées à la direction générale*.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mardi 8 octobre 2024
École Marguerite Bourgeoys

Rapport de la présidence : Période du 20 septembre au 8 octobre 2024

Date	Lieu	Activités
21 septembre	Shippagan	Colloque provincial de leadership des élèves des écoles francophones : Banquet : allocution Félicitations à Akémie Takatsuka, monitrice de la vie étudiante à la polyvalente Louis Mailloux de Caraquet et récipiendaire du prix de reconnaissance décerné par l'Association provinciale des moniteur et monitrices de la vie étudiante
23 septembre	Virtuel	Réunion de travail avec le dg et l'adjointe administrative : préparation de la réunion du CED du 1 ^{er} octobre
24 septembre	Virtuel	Rencontre du MEDPE avec présidence, vp, et dg. Points à l'odj : 1) Nouveau système de paye Oracle : Problèmes dans le fonctionnement du système. 2) Forme actuelle des bulletins aux élèves : parents ayant de la difficulté à comprendre l'évolution de leurs enfants dans les différentes matières. 3) Période d'élection : Pause sur toutes décisions. CPAÉ École Marguerite Bourgeoys
26 septembre	Caraquet	Centre culturel : 5 à 7 avec Alter Acadie PLM : CPAÉ
27 septembre	Virtuel	Réunion avec président DSFS et agents de communication relative à la campagne médiatique
1 ^{er} octobre	Bathurst	Réunion supplémentaire de travail du CÉD
3 octobre	Shippagan	Ouverture officielle du Salon du Livre de la Péninsule acadienne : allocution
4 octobre	Moncton	Rencontre de concertation avec Équipe Acadie. Points à l'odj : États généraux de l'acadie en 2025 (l'éducation est l'un des thèmes qui seront abordés). Mise en œuvre de la partie 7 de la LLO et la campagne électorale. Mis à part les différents messages et revendications des

octobre

	Caraquet	différents organismes, il y a eu consensus à l'effet que la meilleure stratégie collective à mettre en œuvre est celle de convaincre les citoyens d'exercer leur droit de vote étant donné les enjeux majeurs que comporte cette élection notamment en matière de respect des droits de la personne et de nos acquis en tant qu'acadiens et francophones. Grand rassemblement du personnel du DSFNE au Carrefour de la Mer.
8 octobre	Caraquet	Réunions de travail et publique du CÉD

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 23 septembre 2024

L'honorable Bill Hogan
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King, place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Courriel : Bill.Hogan@gnb.ca

Monsieur le Ministre,

Lors de sa séance publique du 19 septembre dernier, le Conseil d'éducation du DSFNE a accepté la démission de monsieur Guy Chiasson en tant que conseiller d'éducation représentant du sous-district 2 au sein du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est.

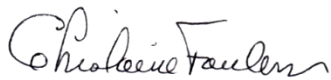
Ainsi, tel que le prescrit l'article 36.7 (6) de la Loi sur l'éducation, il a été accepté par voix de résolution dûment présentée et appuyée par le Conseil d'éducation ce qui suit :

QUE le Conseil accepte la démission du conseiller Guy Chiasson à titre de conseiller d'éducation du DSFNE.

ET QU'UNE lettre soit envoyée au ministre, tel que le prescrit l'article 36.7 (6) de la Loi sur l'éducation pour l'en aviser.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *Membres du Conseil d'éducation du DSFNE*
Marc Pelletier, directeur général et secrétaire du CED

ENVOI PAR COURRIEL

Le 23 septembre 2024

L'honorable Bill Hogan
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King, place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

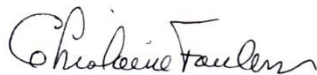
Courriel : Bill.Hogan@gnb.ca

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous confirmer sa liste de projets de constructions et d'améliorations immobilières pour l'année 2025-2026. Ces projets sont disponibles dans le programme intranet d'infrastructures selon l'ordre qui a été approuvé par le Conseil lors de sa réunion publique du 19 septembre dernier.

Tout en sachant que vous saurez reconnaître l'importance que revêtent ces projets afin de maintenir et d'optimiser un apprentissage de qualité pour nos élèves, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *Julie Mason, sous-ministre, MEDPE*
François Godin, chargé de projets, MEDPE
Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE

Le 2 octobre 2024

Ghislaine Foulem
Présidente du Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Nord-Est
Ghislaine.Foulem@nbed.nb.ca

Ghislaine Foulem,

Au nom du ministre Bill Hogan, j'accuse réception de votre lettre datée du 23 septembre 2024 concernant la liste de projets de constructions et d'améliorations immobilières pour l'année 2025-2026.

Le personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) sera en contact avec votre personnel pour établir une liste de travaux d'améliorations immobilières durant les prochains mois.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter François Godin, directeur des installations éducatives et du transport scolaire, par courriel à francois.godin@gnb.ca ou par téléphone au 506-453-2358.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Julie Beaulieu Mason

c.c. Marc Pelletier, directeur général, DSF-NE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSF-NE
François Godin, directeur des installations éducatives et du transport scolaire, EDPE



École Marguerite-Bourgeoys

238, rue Marguerite-Bourgeoys
CP 5680, Caraquet, N.-B., E1W 1B7
Tél. : 506-727-7040

Le 1er octobre 2024

Conseil d'éducation du DSF-NE
3376, rue Principale
C.P. 3668
Tracadie N.-B., E1X 1G5

Objet : Sécurité du débarcadère des autobus à l'École Marguerite-Bourgeoys

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous faire part de l'inquiétude croissante concernant l'emplacement actuel du débarcadère des autobus à l'École Marguerite-Bourgeoys. Nous, les membres du CPAÉ, sommes alarmés qu'une demande initiale soumise au District Nord-Est en 2015 n'ait toujours pas abouti à des mesures concrètes. Aucun budget n'a encore été octroyé pour remédier à ce problème de sécurité pressant.

Nous déplorons qu'au fil des ans, malgré les efforts soutenus de l'école, la sécurité de nos enfants ait été reléguée au second plan dans cette liste de priorités. Pourtant, l'école a respecté les exigences, notamment en fournissant des plans d'ingénieur, des estimations des travaux, et en obtenant l'appui de la communauté du Grand Caraquet. Cela a permis la réalisation rapide de la phase 1 du parc communautaire de l'école, indispensable pour déplacer la cour extérieure et faciliter l'aménagement d'un accès sécurisé pour les autobus.

La correspondance entre les représentants de l'école et les responsables du district, que nous avons consultée, témoigne des nombreux efforts déployés pour faire avancer ce dossier urgent. Il est inacceptable de recevoir des réponses telles que : « *Je ne peux affirmer que votre stationnement est sécurisé à 100 %* » ou « *Nous considérons qu'il est assez sécuritaire* », ou encore : « *Si les parents respectent les directives de circulation et la limite de vitesse, cela diminue le risque d'accident* ». De telles réponses, qui semblent issues d'un mauvais scénario, mettent la sécurité de nos enfants entre les mains de la vigilance des conducteurs, parents, et livreurs, manœuvrant entre autobus, voitures, piétons et cyclistes.

Il est inadmissible de lire des propositions telles que des « *améliorations de signalisation* » ou des « *messages de sensibilisation* » comme solutions proposées par le district. Est-il vraiment possible de remettre en question toutes les mesures prises par l'école pour rendre le stationnement le plus sécuritaire possible? L'école a multiplié les initiatives de sensibilisation lors des réunions de parents, et transmis des informations et directives claires via leur page Facebook ainsi que par le réseau ClassDojo. La signalisation est en place, et la collaboration avec la GRC permet des visites aléatoires aux heures de pointe pour sensibiliser et dissuader les comportements dangereux.

En me basant sur les notes de suivi du projet, j'ai comptabilisé un minimum de cinq visites de responsables du district et plus de dix signalements concernant la sécurité des élèves, ainsi que des plaintes sur le danger que représente l'actuel stationnement. Il est inacceptable de constater que, dans ces mêmes notes, il y a plus de huit mentions de « *Aucun suivi* », avec des périodes variant de deux à huit mois.

Les plaintes se sont multipliées depuis que les élèves de la maternelle à la 2e année terminent à la même heure que les autres niveaux. Le terrain, qui accueillait initialement quatre autobus, doit maintenant en recevoir six, exacerbant les risques pour les élèves et les piétons dans un stationnement surchargé, où parents, grands-parents, cyclistes, livreurs et piétons se croisent dans un chaos constant.

Vous trouverez en pièce jointe les plans de l'ingénieur. Nous vous invitons également à venir constater les dangers du stationnement lors de votre prochaine réunion à notre école, prévue le 8 octobre prochain.

Il est désormais impératif, pour la sécurité de nos 350 élèves du primaire et de nos nombreux professionnels, qu'un nouveau débarcadère réservé aux autobus soit aménagé dans les plus brefs délais. Séparer cet espace en deux zones distinctes permettrait de garantir une plus grande sécurité pour tous les usagers du stationnement, y compris les cyclistes et les piétons.

L'École Marguerite-Bourgeoys est souvent citée en exemple pour ses initiatives novatrices favorisant un apprentissage en communauté. Cette énergie positive fait rayonner notre école. Cependant, il serait désastreux d'attendre un accident tragique pour réagir.

L'école a rempli sa part de l'entente. Je vous pose donc la question : Que représentent 50 000 \$ (+ ou -) pour assurer la sécurité de nos enfants? Serait-il acceptable de devoir répondre à un parent : « *Nous sommes désolés pour votre perte, mais même après neuf ans, notre demande pour sécuriser l'accès est toujours classée au 38e rang de la liste des priorités du District Nord-Est* » ? Ce serait inacceptable ! L'École Marguerite-Bourgeoys et le CPAÉ refusent d'endosser l'inaction persistante du district.

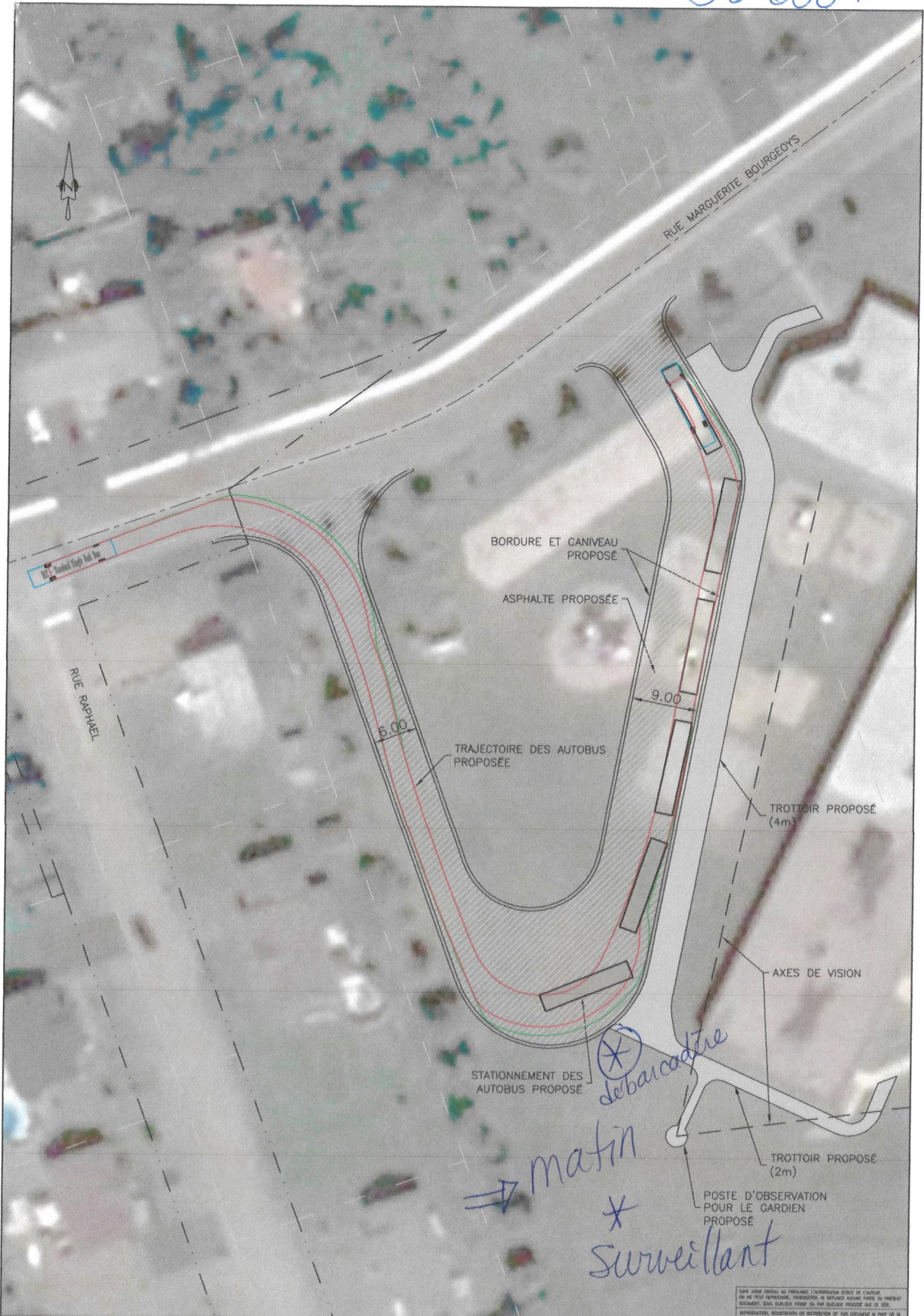
Nous avons tous la responsabilité d'assurer la sécurité des enfants et du personnel, ce qui n'est actuellement pas possible. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Julie Plourde
Présidente du CPAÉ
École Marguerite-Bourgeoys

p.j. Deux plans d'aménagement d'accès pour autobus
c.c. Honorable Bill Hogan, ministre de l'Éducation et de la petite enfance
Madame Isabelle Thériault, député de Caraquet
Monsieur Serge Cormier, député fédéral d'Acadie-Bathurst

56 000 #



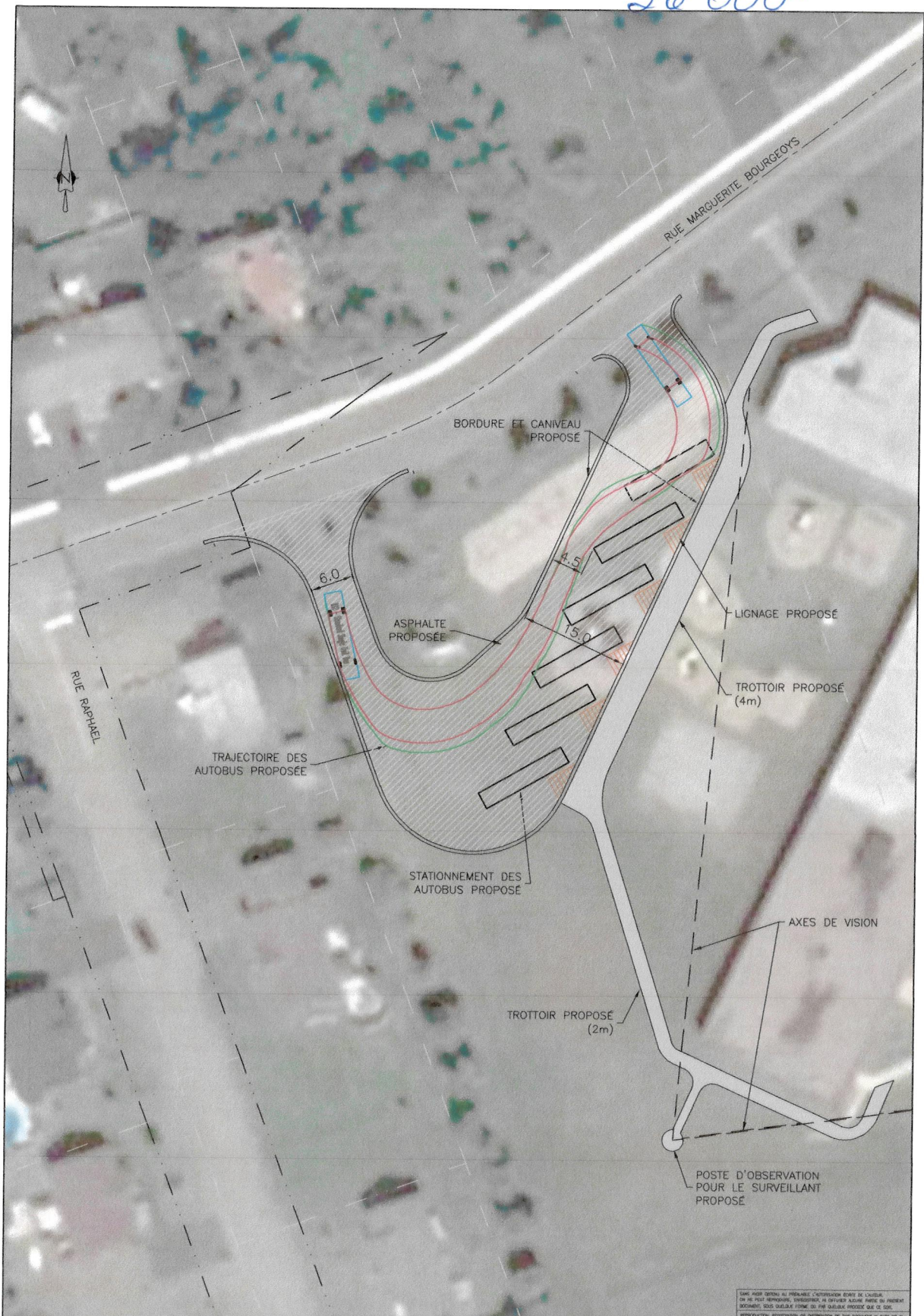
SAUF MISE EN GARDE AU PARAGRAPHE D'INFORMATION ÉCRITE DE COUTER, ON NE PEUT ASSURER, GARANTIR, NI S'ENGAGER QU'EN VERTU DU PRÉSENT DOCUMENT, SANS QUALIFIÉ FORME DE LA QUALITÉ PROPOSÉE DE CE D.D.S. REPRODUCTION, REPRODUCTION OR DISTRIBUTION DE THIS DOCUMENT IN PART OR IN WHOLE IS PROHIBITED WITHOUT WRITTEN PERMISSION FROM THE AUTHOR.

B	20/11/05	CONCEPTUEL		R.T.					
A	20/10/23	CONCEPTUEL		R.T.	project/projet	ÉCOLE MARGUERITE BOURGEOYS, AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS POUR AUTOBUS			
No.	date	revisions	by/par	title/titre	<div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; display: inline-block;">OPTION 2</div>				
design by/design par		check by/verifie par							
C. LANTEIGNE									
scale/echelle	date	drawn by/dessine par		No.:	123-20-SK2			rev.	B
1:500	OCTOBRE 2020	R. THIBODEAU							




548, av. King Ave.
 Barbours (N1B) E2A 1P7
 T. 506.546.4484
 www.royconsultants.ca

56 000#



SAUF AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE L'APPROBATION ÉCRITE DE L'USAGER, ON NE PEUT RÉPRODUIRE, VÉRIFIER, NI DÉVELOPPER AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT, SOUS QUELQUE FORME QU'ELLE SOIT, NI EN RÉPLIQUER, NI EN RÉPRODUIRE, NI EN DÉVELOPPER AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT, NI EN RÉPRODUIRE, NI EN DÉVELOPPER AUCUNE PARTIE DE CE DOCUMENT.

				 548, av. King Ave. Bathurst (N10) E2A 1P7 T. 506.546.4484 www.royconsultants.ca	
B	20/11/05	CONCEPTUEL	R.T.		
A	20/10/23	CONCEPTUEL	R.T.	project/projet ÉCOLE MARGUERITE BOURGEOYS, AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS POUR AUTOBUS	
No.	date	revisions	by/par	title/titre	
design by/design par		check by/verifie par		OPTION 1	
C. LANTEIGNE					
scale/échelle	date	drawn by/dessine par		No.:	123-20-SK1
1:500	OCTOBRE 2020	R. THIBODEAU		rev.	B

COURRIEL ÉLECTRONIQUE

Le 24 octobre 2024

L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick
250, rue King Place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9
susan.holt@gnb.ca

Madame la Première Ministre,

Les membres du Conseil d'éducation du district scolaire francophone Nord-Est tiennent à vous adresser leurs plus sincères félicitations pour votre éclatante victoire et celle de votre parti lors du scrutin provincial le 21 octobre dernier. Votre élection en tant que première femme, au Nouveau-Brunswick, à accéder au poste de Première Ministre est un moment historique et un symbole de renouveau pour toutes les citoyennes et tous les citoyens de la province.

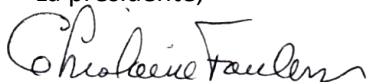
Nous sommes particulièrement encouragés par votre engagement à promouvoir une éducation de qualité pour tous les élèves. L'éducation est un pilier essentiel du développement personnel et communautaire, et nous sommes convaincus que sous votre leadership, nous pourrons relever ensemble les défis qui touchent notre système éducatif.

Nous sommes impatients de collaborer avec vous et votre gouvernement pour aborder les questions importantes qui touchent notre domaine et favoriser un environnement propice à l'apprentissage.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre mandat.

Avec nos plus respectueuses salutations,

La présidente,



Ghislaine Foulem

*c.c. Madame Julie Mason, sous-ministre MEDPE
Membres du Conseil d'éducation du DSFNE
Monsieur Marc Pelletier, directeur général DSFNE*